##  **Bloc porte blindé pour**

##  **Gendarmerie Nationale**

##  **Bloc Porte Cellule**

**Descriptif court**

Bloc Porte blindé **Cellule Bricard**, 1 vantail double face en acier 2040 x 830 mm, équipé de 2 serrures **Santé Bricard** réf. 692.

**Descriptif avec marque**

Fourniture et pose de bloc porte blindé pour chambre de sûreté / cellule de type **Bloc Porte** **Cellule BRICARD**.

Bâti à bancher 12 plis en acier 25/10 mm, avec barre de seuil et 10 pattes de scellement en acier 25/10 mm soudées, prévu pour un mur d’épaisseur 150 mm (standard).

Porte 1 vantail double face de 2040 x 830 mm en acier 20/10 mm et 45 mm d’épaisseur comprenant :

- 5 omégas de renfort (1 vertical de 250 mm, 4 horizontaux de 180 mm)

- 4 paumelles à souder de 140 mm de type Maroc sur roulements à billes.

- 3 anti-dégondages soudés côté paumelles

- 1 battue en fer plat de 4 mm soudée côté extérieur

- 1 microviseur grand angle (vision 200°) nickelé.

Fourniture et pose de 2 serrures **Santé Bricard** réf. 692 avec gâches, finition noir vermiculé, comprenant :

- pênes ronds Ø27 mm à cramponnets

- les gâches soudées sur le bâti

- les boîtiers principaux fixés par 4 goujons soudés avec des écrous à tête ronde

- 2 clés spéciales (chacune des 2 clés ouvrira les deux serrures de cellule)

La ventilation basse des chambres de sûreté / cellules sera assurée par un jour de 20 mm d’épaisseur entre la porte et le sol fini.

Le bâti est conçu pour qu’une fois la banche coulée l’huisserie du bloc-porte soit à fleur du mur et ne présente aucune saillie côté chambre de sûreté / cellule.

L’ensemble sera de finition peinture époxy gris

Les portes spécifiques et leurs quincailleries devront impérativement posséder un agrément de la Gendarmerie Nationale.